

Conditions générales de location

LE REPÈRE DE CHOISEAU

Ces conditions s'appliquent à toutes les réservations avec le **Gîte de groupe et d'étape Le Repère de Choiseau**, situé à 3 Choiseau et représenté par M. CHERRUAULT DAMIEN et JULIAN. Le client reconnaît avoir pris connaissance de ces conditions et s'engage à les respecter.

Ces conditions de vente sont modifiables à tout moment. Les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de la réservation.

PRÉAMBULE

Le Gîte de groupe et d'étape propose la location de son gîte dans son ensemble sous une formule de **gestion libre**.

Nous proposons également des **animations sur le thème de la nature et de la randonnée**, autour des chiens de traîneau :

- Randonnée à pied (**cani-rando**) ou en traîneau à roues (**cani-kart**), gérées par M. CHERRUAULT DAMIEN avec Husky d'Anjou.

RÉSERVATION ET ANNULATION

- La réservation est effective après réception du contrat de location, du devis et de l'acompte dans les délais de validité spécifiés sur le devis. Pour un envoi postal, une confirmation de votre part, par e-mail ou message est requise. Sans retour de votre part avant la date limite, l'option ne sera pas retenue.
- L'acompte s'élève à **30 % du prix total de la réservation**. Il doit être versé dans les délais de validité du devis. Le solde sera à régler à votre arrivée.
- L'acompte n'est pas remboursé en cas d'annulation de votre part dans les **120 jours précédant votre arrivée**.
- Sur demande, une facture d'acompte justifiant la confirmation de votre réservation et indiquant le solde à régler vous sera envoyée par e-mail. Le solde peut être ajusté le jour de votre arrivée en cas de modification de la composition du groupe. Dans le cas contraire, une simple confirmation vous sera envoyée.
- Nous ne proposons pas d'assurance annulation. Nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance auprès d'un service compétent. **Tout séjour entamé doit être réglé dans son intégralité.**

FACTURATION FINALE

- **Tout séjour entamé est à régler dans son intégralité.**
- Pour les groupes en gestion libre, le solde est à régler à votre arrivée.
- Pour les professionnels travaillant sur bon de commande, une facture vous sera envoyée par e-mail. Celle-ci devra être réglée dans les délais indiqués (généralement 30 jours).

MOYENS DE PAIEMENT

Les moyens de paiement acceptés sont :

- Les espèces
- Les virements bancaires
- Les chèques

IBAN

FR76 1548 9047 5000 0219 2370 226 

BIC

CMCIFR2A 

Devise

EUR

Titulaire du compte

JDC TOURISME

3 LIEU DIT CHOISEAU
49440 CHALLAIN LA POTHERIE

MODIFICATION DE SÉJOUR

Toute modification (dates, lieu, durée, nombre de personnes ou composition familiale) doit être validée par nos services. Elle pourra entraîner une facturation complémentaire.

En cas d'événements indépendants de notre volonté nous obligeant à modifier ou annuler votre séjour, nous essaierons de vous proposer, selon les disponibilités, un séjour équivalent. Si cette offre ne vous satisfait pas, l'intégralité des sommes versées vous sera remboursée ; aucune autre indemnité ne pourra être réclamée.

TARIFS

Les tarifs figurant sur le devis s'entendent **toutes taxes comprises**, chauffage et options éventuelles inclus. Nos prix peuvent être modifiés, mais seul le prix figurant sur votre devis ou facture d'acompte fait foi.

En cas de retard de paiement, des indemnités seront exigibles conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce : une indemnité journalière calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de **40 euros**.

TAXES ET CONTRIBUTIONS

Le montant de la taxe de séjour est de :

- **1 €/personne et par nuit** pour le gîte de groupe.

Cette taxe s'applique toute l'année pour les personnes de 13 ans et plus.

ENFANTS

L'âge des enfants est calculé à la date de début du séjour. Un document officiel justifiant leur âge pourra être demandé. Les mineurs non accompagnés de leurs parents ou d'un responsable légal ne pourront être admis sur le site pour des raisons de sécurité évidentes (météo, maladie, hospitalisation, etc.).

ANIMAUX

Les animaux domestiques ne sont pas acceptés sur le gîte (intérieur et extérieur) en raison de la présence de Huskies.

EXTÉRIEUR

Les jeux extérieurs (pétanque, molkky, ballons, etc.) sont autorisés dans la limite du raisonnable. Les feux d'artifice sont interdits pour ne pas effrayer les chiens.

RESPONSABILITÉS

Le gîte décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation des effets des clients pendant leur séjour. Aucune clé n'est fournie pour la location de lit en chambre partagée ou pour une location en gestion complète (seules les clés des entrées principales des bâtiments loués seront mises à disposition si le client le souhaite).

Les gérants du gîte se réservent le droit d'accès à tout espace loué en cas de nécessité. Le client sera tenu pour responsable de tout dommage, dégradation ou acte de vandalisme causé par son occupation des lieux et/ou par les participants à sa charge. Le gîte pourra, de ce fait, demander au client de quitter l'établissement sans indemnité ni remboursement, et de rembourser les dommages causés.

VOTRE SÉJOUR

ARRIVÉE DÉPART

- Le gîte est loué à partir de **17h00** le jour d'arrivée (merci de le signaler à tous les participants, aucun accueil ne sera fait avant cette heure) et jusqu'à **12h00** le jour du départ.
- Exception : si la nuitée suivante n'est pas réservée, il est possible de quitter les lieux à **15h00**.
- **Parking** : Garez-vous en épi le long du mur en pierre, avant le hangar. 12 voitures maximum. Prévenez-nous si vous avez plus de véhicules.

NUITÉE INDIVIDUELLE, GROUPE et

GESTION LIBRE COMPLÈTE, LOCATION DE L'ENSEMBLE DU GÎTE (15 PERSONNES)

- Le prix de la nuitée indiqué sur le devis inclut les draps, couettes, housses de couette, draps-housses et taies d'oreiller.
- Un **inventaire de la cuisine** sera fourni à votre arrivée et devra être signé avant la fin de la journée.
- Une caution de **1200 €** vous sera demandée en début de séjour. Toute casse ou dégradation sera facturée.

Arrivée et check-in obligatoires

- Un check-in sera effectué à votre arrivée, avec rappel des règles (document d'annexe remis lors de la réservation).
- Sans la remise du chèque de caution (1200 €) par le premier membre du groupe arrivé, le gîte ne sera pas mis à disposition.
- Le check-in et la signature du document de contrôle sont indispensables pour la remise des clés.
- **Chauffage** : Il peut être assuré par un poêle de masse ou un chauffage électrique. Le prix indiqué sur le devis inclut le chauffage et peut être majoré en cas d'utilisation excessive.
- L'utilisation du **four à pain du poêle de masse** est une option au tarif de **100 € le week-end**.
- Le prix de la nuitée "groupe" correspond à un nombre de chambres et de lits adaptés à l'effectif. Toute occupation élargie sur votre demande annulera le tarif groupe et sera majorée de **25 € par personne et par nuit**.
- Un **inventaire de retour** sera effectué après votre départ. La caution sera ensuite détruite et une preuve scannée ou filmée vous sera envoyée par e-mail ou texto.
- Pensez à apporter : sacs poubelles, éponges, torchons, liquide vaisselle, papier toilette.
- Merci de nous communiquer votre numéro de téléphone portable et votre heure d'arrivée approximative dès que vous la connaissez.

La gestion libre comprend :

- L'ensemble des locaux (10 lits dans 5 chambres), l'arrière-cuisine (8 m²), la salle avec 2e cuisine/bar (100 m²), le salon/salle de détente (70 m²).
- Les draps, couettes, housses, serviettes de bain sont fournis.

- L'eau, l'électricité et le gaz sont compris (majoration chauffage si nécessaire).
- Le locataire s'engage à rendre les cuisines dans le même état de propreté qu'à son arrivée. Tout manquement sera facturé en supplément.
- Toute casse ou dégradation sera facturée.
- Un inventaire de retour sera effectué après votre départ (la caution sera détruite, et une preuve scannée ou filmée vous sera envoyée par e-mail ou texto).
- Aucune arrivée anticipée. Aucune minoration ne sera appliquée en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.
- La visite du gîte et les explications se font avec la personne ayant fait la réservation. Cette personne doit donc arriver en premier ou avec le reste du groupe. Il est possible de déléguer ce rôle en nous en informant au préalable.
- Merci de nous communiquer votre numéro de téléphone portable et l'heure approximative de votre arrivée dès que vous la connaissez.

Conditions particulières :

- **Il est strictement interdit de se rendre ou de pêcher sur l'étang situé de l'autre côté du fossé, sous peine de perdre la caution pour dédommager le propriétaire de l'étang.**
- **Il est strictement interdit de dépasser le nombre de personnes prévu, sous risque de perdre la caution.**
- **À partir de 22h, seule l'enceinte du gîte (130w) doit être utilisée. À 2h du matin, le son doit être baissé et les portes du gîte fermées.**

Fait le : _____

Signature précédée de "Bon pour accord" (merci de parapher toutes les pages).

ANNEXE A SIGNÉ À L'ARRIVÉE ET RESPECTER :

Règles à suivre pour le bon déroulement du séjour

Checking

- **Réservé exclusivement aux occupants déclarés du gîte.**
- **Personnes supplémentaires :** Toute personne non déclarée entraînera des frais majorés (forfait minimum de **100 €/jour/personne**).

Stationnement

- **Il est interdit de laisser un véhicule stationner dans l'allée pompiers.**
- Les véhicules doivent être garés en épi côté mur, en direction de la route.
- Le parking est sous vidéosurveillance.

Utilisation du bois

- **Aucun prélèvement de bois n'est autorisé sur le terrain (sauf les paniers fournis).**
- **Location de bois :** Une caisse de bois est mise à disposition pour **40 €**. Le locataire s'engage à la restituer en bon état. En cas d'utilisation, 40 € supplémentaires seront facturés.

Accès

- Accès strictement interdit à l'étang du voisin.

Brasero

- Nettoyage obligatoire après utilisation : rinçage à l'eau, huilage.
- **interdiction de jeter les cigarettes dans le brasero ou barbecue**

Animaux

- Ne pas nourrir les chiens, leur donner à boire ou pénétrer dans leurs parcs.

Recharge de véhicule

- La recharge de véhicules électriques est interdite.

Feux d'artifice, pétards et confettis

- L'utilisation est strictement interdite pour le bien-être des chiens et l'état des lieux.

Poubelles et tri

- **Sanctions : 10 €/sac en cas de tri non effectué.**
- **Consignes : Déposer bouteilles (verre/plastique), cartons et films plastiques aux containers (rue des Tilleuls). Les autres déchets doivent être placés dans la poubelle près du portail en bois.**

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Cuisine

- Utilisez systématiquement les planches à découper et les dessous de plat (exemple: ne pas découper le saucisson directement sur le bar ou table en bois).
- Il est interdit de découper directement sur les surfaces ou les tables.
- Placez les plats chauds sur des dessous de plat pour éviter les traces de brûlure.

Poêles à masse

- Aucun objet ne doit être posé dessus, et l'allumage est interdit.

Parquet

- Il est interdit de marcher avec des chaussures sur le parquet côté chambre.
- Ne traînez pas les valises pour éviter les rayures.

Billard

- Son déplacement est strictement interdit.

Lave-vaisselle

- Videz-le avant le départ..

RÈGLEMENT DE LA PISCINE

- **Introduction** : Ce règlement vise à garantir la sécurité, le confort et l'hygiène de tous, ainsi qu'à faciliter l'entretien du bassin (3 m x 8 m, profondeur 1,10 m). La température est maintenue entre 26 et 28 °C via une pompe à chaleur.
- **Attention** : La piscine est non surveillée mais sécurisée par une porte fermée à clé. Les utilisateurs en assument pleinement la responsabilité pendant leur séjour.
- **Consignes** :
 - **Objets interdits** : verre, objets tranchants ou encombrants.
 - **Hygiène** : Pas de crème ou d'huile solaire appliquée juste avant.
 - **Comportement** : Pas de plongeurs. Ne pas courir autour du bassin.
 - **Entretien** : Remettre la bâche 1h après utilisation. Ne pas toucher ou retirer l'indicateur de chlore/pH. Laisser une baie vitrée entrouverte pour assécher la pièce.

VÉRIFICATION ET RESPECT DES RÈGLES

En signant ce contrat, le locataire :

- Reconnaît avoir vérifié le gîte conformément à la fiche fournie **au nom du groupe**.
- S'engage à respecter toutes les consignes **au nom du groupe**.
- Accepte que tout dommage, perte ou non-respect entraîne des frais prélevés sur la caution ou facturés **au nom du groupe**.

Numéros d'urgence

- **SAMU** : 15
- **Urgences européennes** : 112

Fait à : _____ Le : _____ Lu et approuvé : Nom et prénom du locataire : _____ Signature : _____

